

L'ÉCHO⁹⁰ ALBANAIS

FÉVRIER 2025



**C'est la
chandeleur !**

INFOS PRATIQUES

Mairie

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :
8h30 - 12h et 13h30 - 17h15

Fermée le jeudi - Samedi : 9h - 12h

Le service urbanisme est ouvert :

Lundi : 9h - 12h et 13h30 - 17h15

Mardi : 9h - 12h

Vendredi : 13h30 - 17h15

Tél. 02 96 32 98 98

www.saintalban.fr - mairie@saintalban.fr

Agence Postale

Du lundi au mercredi, vendredi :

8h30-12h - Fermée le jeudi

Samedi : 9h-12h

Tél. 02 96 32 98 98

Bibliothèque

Mercredi : 15h - 17h30

Vendredi : 16h30 - 18h

Dimanche : 10h30 - 12h

Tél. 02 96 93 88 05

Service portage des livres

Tél. 02 96 93 88 05

Urgences médicales

Tél. 15

Pharmacie

Déplacez-vous à la pharmacie la plus proche de chez vous, les coordonnées de la pharmacie de garde y seront affichées.

En cas d'urgence, Tél. 15 ou 3237

Permanences Puéricultrice PMI et Assistante Sociale

• Mme Gaëlle MOTHAY, puéricultrice
mardi de 14h à 16h30 sans rendez-vous sur le site de Lamballe Terre & Mer à Saint-Alban.

Tél. 02 96 50 10 30

• Madame Laurianne BERTRAND, assistante sociale, sur rendez-vous les mardis et jeudis matins (Rue Clémenceau à Pléneuf-Val-André).

Tél. 02 96 50 10 30

France Alzheimer

Tél. 02 96 60 85 42

alzheimercotesdarmor@orange.fr

www.francealzheimer.org/cotesdarmor

APCA Association de Parkinsoniens des Côtes d'Armor

Tél. : 07 88 51 63 61

parkinson22@orange.fr

www.parkinson22.fr

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 8 NOVEMBRE 2024

Marché public - Réhabilitation et réaménagement de la salle polyvalente : attribution du marché de travaux (lots 1 à 5). *Adoptée à l'unanimité*

Réhabilitation de la salle polyvalente :
- sollicitation de la subvention au titre du Contrat départemental de territoire 2022-2027 ;

- sollicitation de la subvention au titre de la convention « Bien vivre partout en Bretagne 2023-2025 ». *Adoptées à l'unanimité*

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2024

Révision du PLU : débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable. *Il est pris acte du débat.*

Présentation du rapport triennal sur l'artificialisation des sols. *Il est pris acte de la présentation.*

Droit de préemption urbain :
- abrogation de la délibération du 22 juin 2020 ;
- délégation au Maire.

Rénovation énergétique et réhabilitation de la salle polyvalente :
- demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) et de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)



- sollicitation du Fonds de concours de l'agglomération Lamballe Terre et Mer
- valorisation des certificats d'économie d'énergie par l'ALEC

Adoption des tarifs 2025

Décision modificative n°3 du budget général

Renouvellement de la ligne de trésorerie

Eclairage public - Rénovation du foyer rue du Pré d'Aublé : commande au SDE

Personnel - Attribution de chèques-cadeaux

L'ensemble des délibérations a été adopté à l'unanimité.

AGENDA INTERCOMMUNAL

• **Mer. 05/02 - Anim' & vous - Découverte de la terre**

Atelier parents-enfants à partir de 5 ans. Avec l'atelier de la Marouette, venez découvrir le travail de l'argile et laissez libre cours à votre sens artistique. De 14h à 16h.

Salle des fêtes d'Erquy, 11 square de l'hôtel de Ville, 22430 Erquy - Gratuit sur inscription au 06 20 86 00 74

• **Mer. 05/02 - Mon 1er CV, ma lettre de motivation**

Besoin de travailler ton CV ou ta lettre de motivation pour un stage ou un job saisonnier ? Rejoins-nous pour un atelier pratique.

SIJ de Lamballe-Armor, de 14h30 à 16h30.

• **Mer. 12/02 - Mon 1er CV, ma lettre de motivation**

Besoin de travailler ton CV ou ta lettre de motivation pour un stage ou un job saisonnier ? Rejoins-nous pour un atelier pratique.

Espace Jeunes, Manoir du Loup, Jugon-les-Lacs, de 14h30 à 16h30.

• **Sam. 01/03 - Forum de l'emploi saisonnier**

Rencontrez des professionnels de l'animation, la grande distribution, l'agro-alimentaire, le tourisme et postulez !

Salle Pierre Lanoë, Lamballe-Armor

Directeur de la publication : Nathalie Beauvy, Maire

Ont participé à ce numéro : Cindy Guichard, Séverine Bocher, Claude Grogneuf, Monique Hourdin, Magalie Houzé, Clarisse Milleville, Kristell Jumilus.

Crédit Photos : /

Conception, réalisation graphique et impression : Roudenn Grafik.

LAMBALLE TERRE & MER
GESTION DES DÉCHETS
CALENDRIER DE COLLECTE

2025

MERCREDI > SAINT-ALBAN

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
1 M Reportée	1 S	1 S	1 M	1 J 18	1 D
2 J 1	2 D	2 D	2 M ●	2 V	2 L
3 V	3 L	3 L	3 J 14	3 S	3 M
4 S ●	4 M	4 M	4 V	4 D	4 M ●
5 D	5 M ●	5 M ●	5 S	5 L	5 J 23
6 L	6 J 6	6 J 10	6 D	6 M	6 V
7 M	7 V	7 V	7 L	7 M ●	7 S
8 M ●	8 S	8 S	8 M	8 J 19	8 D
9 J 2	9 D	9 D	9 M ●	9 V	9 L
10 V	10 L	10 L	10 J 15	10 S	10 M
11 S	11 M	11 M	11 V	11 D	11 M ●
12 D	12 M ●	12 M ●	12 S	12 L	12 J 24
13 L	13 J 7	13 J 11	13 D	13 M	13 V
14 M	14 V	14 V	14 L	14 M ●	14 S
15 M ●	15 S	15 S	15 M	15 J 20	15 D
16 J 3	16 D	16 D	16 M ●	16 V	16 L
17 V	17 L	17 L	17 J 16	17 S	17 M
18 S	18 M	18 M	18 V	18 D	18 M ●
19 D	19 M ●	19 M ●	19 S	19 L	19 J 25
20 L	20 J 8	20 J 12	20 D	20 M	20 V
21 M ●	21 V	21 V	21 L	21 M ●	21 S
22 M ●	22 S	22 S	22 M	22 J 21	22 D
23 J 4	23 D	23 D	23 M ●	23 V	23 L
24 V	24 L	24 L	24 J 17	24 S	24 M
25 S	25 M	25 M	25 V	25 D	25 M ●
26 D	26 M ●	26 M ●	26 S	26 L	26 J 26
27 L	27 J 9	27 J 13	27 D	27 M	27 V
28 M ●	28 V	28 V	28 L	28 M ●	28 S
29 M ●	29 S	29 S	29 M	29 J 22	29 D
30 J 5	30 D	30 D	30 M ●	30 V	30 L
31 V	31 L	31 L	31 M	31 S	31 S

La collecte s'effectue de 5h à 20h. Merci de bien vouloir sortir votre bac la veille au soir et rentrer votre bac après la collecte. Attention à bien tenir compte du calendrier de collecte pour les jours fériés.

● Collecte sélective ● Collecte des ordures ménagères ↻ Report de collecte

MÉMO-TRI

EMBALLAGES
Plastique, papier, aluminium & acier



BIODÉCHETS
Tous les déchets compostables



ORDURES MÉNAGÈRES



02 96 50 13 76 | contactdechets@lamballe-terre-mer.bzh
lamballe-terre-mer.bzh



LAMBALLE TERRE & MER
GESTION DES DÉCHETS
CALENDRIER DE COLLECTE

2025

MERCREDI > SAINT-ALBAN

Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
1 M		1 V		1 L		1 M	●	1 S		1 L	
2 M	●	2 S		2 M		2 J		2 D		2 M	
3 J		3 D		3 M	●	3 V		3 L		3 M	●
4 V		4 L		4 J		4 S	36	4 M		4 J	49
5 S		5 M		5 V		5 D		5 M	●	5 V	
6 D		6 M	●	6 S		6 L		6 J	45	6 S	
7 L		7 J		7 D		7 M		7 V		7 D	
8 M		8 V		8 L		8 M	●	8 S		8 L	
9 M	●	9 S		9 M		9 J		9 D		9 M	
10 J		10 D		10 M	●	10 V		10 L		10 M	●
11 V		11 L		11 J		11 S	37	11 M		11 J	50
12 S		12 M		12 V		12 D		12 M	●	12 V	
13 D		13 M	●	13 S		13 L		13 J	46	13 S	
14 L		14 J		14 D		14 M		14 V		14 D	
15 M		15 V		15 L		15 M	●	15 S		15 L	
16 M	●	16 S		16 M		16 J		16 D		16 M	
17 J		17 D		17 M	●	17 V		17 L		17 M	●
18 V		18 L		18 J		18 S	38	18 M		18 J	51
19 S		19 M		19 V		19 D		19 M	●	19 V	
20 D		20 M	●	20 S		20 L		20 J	47	20 S	
21 L		21 J		21 D		21 M		21 V		21 D	
22 M		22 V		22 L		22 M	●	22 S		22 L	
23 M	●	23 S		23 M		23 J		23 D		23 M	
24 J		24 D		24 M	●	24 V		24 L		24 M	●
25 V		25 L		25 J		25 S	39	25 M		25 J	52
26 S		26 M		26 V		26 D		26 M	●	26 V	
27 D		27 M	●	27 S		27 L		27 J	48	27 S	
28 L		28 J		28 D		28 M		28 V		28 D	
29 M		29 V		29 L		29 M	●	29 S		29 L	
30 M	●	30 S		30 M		30 J		30 D		30 M	
31 J		31 D				31 V				31 M	●

La collecte s'effectue de 5h à 20h. Merci de bien vouloir sortir votre bac la veille au soir et rentrer votre bac après la collecte. Attention à bien tenir compte du calendrier de collecte pour les jours fériés.

● Collecte sélective ● Collecte des ordures ménagères 🚚 Report de collecte

UNE QUESTION, UN RENSEIGNEMENT ?

Connectez-vous sur :
lamballe-terre-mer.bzh

COMPOSTER

- Bonnes pratiques
- Acquisition...

RESSOURCERIE

- Adresse
- Jours d'ouverture
- Horaires...

COLLECTE DES DÉCHETS

- Jours de collecte
- Secteurs
- Consignes de tri
- Modalités...

DÉCHÈTERIE

- Localisation
- Jours d'ouverture
- Horaires...

SERVICE ABONNÉ

- Tarif
- Facturation
- e-service...

REDEVANCE INCITATIVE

- Règlementation
- Modalités
- Simulation de votre facture...

Soutenu par



CITEO

02 96 50 13 76 | contactdechets@lamballe-terre-mer.bzh
lamballe-terre-mer.bzh



municipalités | 2025 | imprimé dans le respect de l'environnement | CITEO | We are the great citizens of the future | Lamballe, Agglomération

ENTRETIEN DES HAIES EN BORDURE DES VOIES PUBLIQUES

La commune rappelle aux propriétaires riverains qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations en bordure de domaine public. La responsabilité d'un propriétaire pourrait être engagée si un accident survenait. L'entretien permet également de contribuer au bien-vivre ensemble.

Les riverains doivent obligatoirement :

- Élaguer ou couper régulièrement les plantations, arbres, arbustes, haies, branches et racines à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées, avec une hauteur limitée à 2 mètres, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les panneaux de signalisation.
- Les branches et la végétation ne doivent pas toucher les conducteurs (électricité, téléphonie, éclairage public, fibre)

• Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière).

Nous comptons sur votre engagement et remercions toutes les habitantes et tous les habitants qui assurent déjà régulièrement cet entretien.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

• 9 novembre 2024 : Aislinn PHILAUT



URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE

- **SC TREEBOX – BLANCHARD Thomas**
4, Rue du Clos Pansard
Bâtiment artisanal (3 cellules et bureaux)
- **SCI LA GRIVELLE – MERPAULT Xavier**
9 Bis, Rue du Poirier
4 garages et clôture
- **COLLIN Philippe et Martine**
62, Les Rigaudais - *Maison*

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- **EARL FERME DE BIEN VIENT Y - VENINGA Catrinus**
2, Bien Y Vient - *Camping à la ferme*
- **POWERSOLARIS p/Consorts MICHEL**
16, Rue des Jonquilles
Panneaux photovoltaïques
- **LAFABRIE Céline**
7, Rue de la Savatte - *Clôture*
- **RISSOAN-LEROUX Sophie**
2, Impasse des Floralties
Modification et création ouvertures
- **SAS GLOBAL ENERGY**
4, Impasse des Jardins
Panneaux photovoltaïques
- **GOUACHON Corinne**
1, Allée des Bouleaux - *Clôture*
- **LANGLAIS Edouard et Maud**
17, Rue du Clos Long - *Pergola*

L'ÉCHO LOISIRS

LES RANDONNOUS ALBANAIS

DIMANCHE 2 MARS

18^{ème} Edition de la Randonnée pédestre au profit de l'association des Chiens Guides d'Aveugles de l'Ouest



Rendez-vous au foyer du complexe sportif René Rouget.

Départ libre de 8h30 à 11h.

4 circuits fléchés entre terre et mer, ouverts à tous, vous sont proposés :

- 5 km autour de Saint-Alban jusqu'au Temple de Pléneuf-Val-André (circuit facile),
- 10 km par La Mérienne, l'étang de Dahouët jusqu'à la Flora,

- 15 km par Saint-Plestan, l'Ejuhel sur Planguenoual, rejoindre le chemin des douaniers, l'étang de Dahouët, la Flora,
- 20 km par Saint-Plestan, sur Planguenoual l'Ejuhel, Jospinet, le chemin des douaniers, l'étang de Dahouët, la Flora.

Retour commun à tous les circuits par le Temple jusqu'au complexe Sportif René Rouget.

Verre de l'amitié à l'arrivée.

Pour participer, il suffit de venir s'inscrire (5 € par personne minimum) et de prévoir des vêtements en fonction de la météo et de bonnes chaussures.

Le bénéfice sera versé en totalité à l'association des chiens guides d'aveugles de l'Ouest pour ses 2 écoles : chiens guides d'Angers (49) et de Pont-Scorff (56) qui remettent gratuitement les chiens aux personnes Aveugles ou Malvoyantes ainsi que des cannes blanches électroniques.

ÉCOLE FRANÇOIS LEVAVASSEUR



LIRE C'EST PARTIR...

L'association « Lire c'est Partir » édite, depuis plus de 20 ans, des livres pour enfants. Son but est de permettre à tous l'accès au livre et d'encourager ainsi dès le plus jeune âge le plaisir de la lecture. L'école François Levavasseur, pleinement associée, a proposé aux familles un large

choix d'ouvrages pour seulement 1€ l'unité. Ce fut une très grande réussite. Merci à Léo, Adèle, Adèle, Naïla et Léoni pour leur enthousiasme, leur disponibilité et leur investissement.



ÉCOLE SAINT-GUILLAUME

L'ÉCOLE DEHORS



traditionnel « cadeau de Noël » que les enfants préparent en classe pour rapporter à la maison. En effet, oubliés les papier/colle et autres paillettes, ce sont des panettones que les CM ont préparés individuellement, en suivant scrupuleusement la recette traditionnelle. Grande fierté des pâtisseries ! (Merci à Chantal pour la cuisson !). »

« Pour répondre aux demandes des enfants, tout en rentrant dans notre projet d'École Dehors et celui du lien inter-classes, nous avons organisé une petite sortie de Noël dans l'entrée de la Flora entre la classe de TPS-PS-MS et celle de CM.

Sur le chemin, les petits ont ainsi pu discuter avec leur « grand de cantine » (leur accompagnant quotidien), faire ensemble un petit jeu mathématique : chercher 5 morceaux de bois et les ranger par ordre de taille (une manière de montrer aux CM que les petits aussi, font des mathématiques, et même dehors !) Les mathématiques, les CM les ont aussi travaillées pour leur projet du



BIBLIOTHÈQUE

Retour en images sur l'animation du mercredi 11 décembre 2024.
« C'était vraiment super, les enfants ont adoré ! »



FOOTBALL CLUB CÔTE DE PENTHIÈVRE



« Le Football Club Côte de Penthièvre se porte bien, tant en termes de résultats sportifs que de vie de club !

À l'heure où nous écrivons ces quelques lignes (23 décembre), le club compte plus de **315 licenciés**. À noter une forte « féminisation » du club avec plus de trente joueuses licenciées et la dizaine de dirigeantes, avec l'intégration de certaines à des postes-clés : Trésorière, Secrétaire, Trésorière adjointe, ...

Concernant **les résultats sportifs**, et alors même que l'ensemble des matchs allers ne se sont pas tous joués, toutes nos équipes sont dans « les temps de passage ». Pour les séniors masculins :

- l'équipe fanion se classe à la seconde place du championnat de D1 à deux points du leader. La montée au niveau régional est vraiment d'actualité ! Et un bon parcours est espéré...
- Pour sa première saison en D2, l'équipe B surprend avec un excellent début de saison et une solide 4^{ème} place. Autant dire que le maintien devrait être acquis. Restera à jouer à fond la coupe (le Challenge du District) où un joli parcours pourrait se dessiner.
- Après sa montée en D3 depuis la rentrée sportive, l'équipe C découvre ce nouveau championnat et se classe en milieu de classement (8^{ème} avec un match en moins).

Les féminines surprennent avec une très belle deuxième place au classement en D2, preuve de leur belle progression individuelle et collective. L'assiduité et la persévérance des joueuses paient !

Chez les jeunes, les U18 et les U15 sont à leurs places dans les championnats, respectivement quatrième et deuxième (en D1 et en D3). Début de saison plus compliqué pour les U16, avec une descente en D2 où la seconde partie de saison devrait être plus « à leur portée ».

Les jeunes du foot éducatif ne sont pas en reste, avec des U13 (35 joueurs) et des U11 (35 joueurs également) qui vont aller jouer en

niveau 1, le plus haut niveau départemental. Les U9 (30 joueurs) et les U7 (25 joueurs) alternent entre les entraînements et les rassemblements où ils rencontrent les clubs voisins du secteur.

Concernant **les animations et festivités de fin de saison**, n'hésitez pas à vous inscrire au repas du club qui se déroulera à la salle des fêtes de Planguenoual le samedi 22 février. Et comme chaque année, le club organisera le « Challenge de la Côte de Penthièvre », le week-end des 26 et 27 avril sur les terrains de Pléneuf-Val-André. À noter aussi que le club va innover en fin d'année avec un tournoi de sixte à Planguenoual le samedi 21 juin, avec des équipes séniors masculines et féminines ! Enfin, année de **renouvellement du label Jeunes FFF**, le club espère pouvoir à nouveau bénéficier de cette reconnaissance pour les trois prochaines saisons. Cela représente une véritable distinction en matière de structuration et de développement. Ce label vient récompenser un travail de qualité réalisé auprès des jeunes pratiquants, des U6 aux U18. Un grand merci à la trentaine d'éducateurs, qui interviennent auprès des 190 jeunes que compte le club, et ce plusieurs fois par semaine ! »

LES COMPAGNONS DE SAINT-JACQUES



Le vendredi 28 février à 17h30, dans la salle de la Marelle, se tiendra l'assemblée générale de l'association Les Compagnons de Saint-Jacques. À cette occasion, les adhérents se prononceront sur les rapports d'activité, financier avec approbation des comptes, et éliront les membres du conseil d'administration. Des questions diverses seront également abordées. Si certains d'entre vous souhaitent entrer au conseil d'administration, vous pouvez déposer votre candidature avant le 15 février auprès du secrétaire : assoccompagnonsstjacques22400@orange.fr



UTL CÔTE DE PENTHIÈVRE

Le 6 février à la salle de l'Ancre des Mots d'ERQUY

LA CHINE EN AFRIQUE par M. Frédéric Mallégo, enseignant en géopolitique et conférencier.

L'essor des relations entre la Chine et l'Afrique constitue le plus grand bouleversement politico-économique du continent africain depuis la fin de la guerre froide. Ces relations se développent aujourd'hui dans un contexte sensiblement différent de celui des précédentes périodes d'engagement chinoises sur le continent africain, où l'économie joue un rôle décisif dans la dynamique de l'économie mondiale.

Depuis le début du XXI^e siècle, l'Empire du Milieu supplante l'hégémonie des anciennes puissances coloniales.

Le 27 février à la salle polyvalente de PLURIEN

LE CHAMPIGNON, AMI DES ARBRES ET DE LA FORÊT par M. Gilles PICHARD, naturaliste et photographe.

Gilles Pichard, notre naturaliste local, continue à nous faire partager sa passion pour le monde du vivant sous toutes ses formes.

Il propose cette fois de mettre en lumière l'extraordinaire pouvoir des champignons, capables de s'associer à de nombreux végétaux dont les arbres.

Ce partenariat, loin de se faire au détriment de l'hôte investi qui fournit au champignon les nutriments qu'il est incapable de synthétiser lui-même, lui apporte en retour de précieux services :

- aller chercher pour lui eau, sels minéraux et oligoéléments,
- stimuler sa croissance racinaire par des hormones,
- l'épurer de ses toxines,
- sécréter des antibiotiques protecteurs.

Et bien sûr, il sera aussi question des espèces comestibles, de leur consommation et de la réglementation encadrant leur cueillette.

CRÊPES SURPRISES roulées aux champignons et restes de poulet

4

Personnes

20

Préparation

30

Cuisson

INGRÉDIENTS

10 crêpes
300g de poulet
200 g de champignon(s) émincé(s)
4 tranches de jambon
40 cl de sauce béchamel
100g de gruyère
Huile d'olive
Sel

PRÉPARATION

Préchauffer le four.

Couper les restes de poulet en petits morceaux, détailler le jambon en dés.

Faire revenir les champignons dans une poêle avec un filet d'huile, environ 10 min, jusqu'à ce qu'ils aient rendu leur eau.

Dans un saladier, mélanger la béchamel, le jambon, le poulet et les champignons.

Déposer 2 cuillères à soupe du mélange sur chaque crêpe. Plier la crêpe en deux pour former une demi-lune, puis rouler une pointe vers l'autre.

Ranger les crêpes dans un plat à gratin, ouverture vers le haut, et les napper du reste de mélange à la béchamel.

Saupoudrer de gruyère râpé et enfourner pour 30 min. Déguster avec une salade verte.



AGENDA

- **8 et 9 février** : Théâtre de l'Association culturelle théâtrale (à Pléneuf-Val-André)
- **15 février** : Assemblée générale du Cercle Celtique Fleur d'Aulne
- **28 février** : Assemblée générale des Compagnons de Saint-Jacques

ANNONCES

Annonces à déposer avant le 31 janvier pour le bulletin de mars

